

POLITIQUE ALIMENTAIRE

pour les **infrastructures sportives**,
les **événements** et les **fêtes populaires**





Table des matières

MOT DU MAIRE, BERNARD SÉVIGNY	4
MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DU SPORT ET DU PLEIN AIR, BRUNO VACHON	5
MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ALLIANCE SHERBROOKEOISE POUR DES JEUNES EN SANTÉ	6
1. PRÉAMBULE	7
2. CONTEXTE	7
3. BUT	7
4. PORTÉE	8
5. PRINCIPES DIRECTEURS	8
6. ORIENTATIONS	8-9
7. STRATÉGIES D'INTERVENTION	10
8. ORIENTATIONS POUR ÉTABLIR LES PRIORITÉS	10
9. CHAMPS D'APPLICATION	11
10. MODALITÉS DE SUIVI	12
11. RÔLE ET RESPONSABILITÉS	12
12. APPROBATION ET RÉVISION DE LA PRÉSENTE	13
13. CONCLUSION	13
REMERCIEMENTS	14
PARTENAIRES	14
COLLABORATEURS	14
OUVRAGES CONSULTÉS	14



Mot du maire

Depuis plusieurs années, la Ville de Sherbrooke se penche sur diverses façons de développer, de choisir ou de maintenir de saines habitudes de vie. L'adoption de la Politique alimentaire pour les infrastructures sportives, les événements et les fêtes populaires sur le territoire de la ville de Sherbrooke marque une autre étape dans l'accomplissement de cette mission qu'est l'amélioration de la santé chez nos jeunes.

L'un des éléments préoccupants identifiés dans son portrait des jeunes Sherbrookoïses, présenté en 2010, concernait l'offre de malbouffe dans les installations sportives de la Ville de Sherbrooke et le fait que peu de solutions santé y étaient offertes. Devant ce résultat, nous avons convenu de l'importance de nous doter d'une politique alimentaire.

La tâche n'est pas simple! Cependant, grâce aux partenariats établis entre les divers groupes concernés et à leurs efforts conjugués, le fil conducteur retenu afin de sensibiliser et de conscientiser la population nous permettra d'orienter les actions de notre politique vers un but commun : offrir des options santé dans toutes les sphères d'activité de nos jeunes.

Je remercie toutes les personnes qui ont consacré temps, énergie et passion pour ce projet. L'adoption de cette politique démontre que notre préoccupation d'encourager nos citoyens de demain à prendre en main leur santé n'est pas vaine. Avec ces nouvelles actions, nous espérons faire de Sherbrooke un milieu où les jeunes prennent autant de plaisir à bien manger qu'à bouger!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B Sévigny'.

Bernard Sévigny
Maire de la Ville de Sherbrooke



Mot du président du comité du sport et du plein air

Le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a mandaté le Service des sports, de la culture et de la vie communautaire pour élaborer une politique alimentaire destinée aux installations sportives de Sherbrooke, dont l'objectif vise à réduire l'offre de malbouffe tout en augmentant l'offre d'aliments santé.

Les membres du comité se réjouissent de l'adoption de cette politique qui colle très bien à celle visant la pratique du sport et de l'activité physique. L'une ne va pas sans l'autre et tous conviendront avec moi que l'amélioration de l'offre alimentaire dans les milieux fréquentés par les jeunes, particulièrement dans les installations sportives, mérite une réflexion approfondie.

En effet, il ne s'agit pas seulement d'offrir à notre population des aliments de qualité dans nos infrastructures sportives, mais aussi de présenter aux citoyens des choix qui doivent être appuyés par l'éducation et la sensibilisation. Il faut aussi fournir aux parents des moyens concrets pour qu'ils favorisent, chez leurs jeunes, une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

Sans les membres du comité, l'équipe de rédaction de cette politique, les partenaires qui, chacun à leur façon, ont contribué à enrichir notre réflexion, nos discussions et nos actions à venir, cette politique n'aurait pas pu voir le jour. Votre contribution mérite tous nos remerciements.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BV' or similar initials, written in a cursive style.

Bruno Vachon
Président du comité du sport et du plein air



Mot de la présidente de l'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé

L'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé est fière d'avoir contribué à l'élaboration de la politique alimentaire de la Ville de Sherbrooke. Cette politique est un résultat direct et concret des activités de l'alliance, qui favorise et promeut auprès des jeunes Sherbrookoises l'adoption de saines habitudes de vie.

La nouvelle politique alimentaire de la Ville et la mise en œuvre de son plan d'action, en collaboration avec ses partenaires et les organismes impliqués dans l'offre de service, permettront à la population d'avoir accès à de meilleurs choix alimentaires dans les installations sportives de la Ville et lors des événements populaires.

Cette initiative vient renforcer les actions des trois autres partenaires stratégiques de l'alliance en matière de saine alimentation, soit la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), le Centre de santé et de services sociaux - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) et le Regroupement des centres de la petite enfance de l'Estrie. En effet, par la concertation des initiatives de tous les partenaires et leur priorisation au sein de l'alliance, déterminée à la suite du *Portrait des jeunes Sherbrookoises de 4 à 17 ans en matière d'alimentation et d'activités physique et sportive*, le territoire de Sherbrooke met en place des conditions favorables à de réels changements du comportement alimentaire chez nos jeunes.

L'alliance dit bravo, mais ce n'est qu'un début. Tous doivent être convaincus que la santé et la joie de vivre passent par une meilleure alimentation.

Marie-France Delage

Présidente de l'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé

1 Préambule

Comme mentionné dans la *Politique alimentaire de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie*, l'alimentation constitue l'une des activités quotidiennes et essentielles de notre vie et exerce une influence notable sur la santé. Sa composition et sa qualité sont conditionnées par une foule de facteurs, y compris par l'accès à des aliments sains. Ainsi, les choix alimentaires d'un individu sont fortement influencés par ce qui est offert dans son environnement immédiat. C'est pourquoi le *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 – Investir pour l'avenir* propose des modifications de l'environnement alimentaire, et ce, tant en milieu scolaire que dans les milieux de vie des secteurs de la santé, du travail et municipal.



La Ville de Sherbrooke est l'un des membres fondateurs de l'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé. Une enquête menée par l'alliance en 2008 démontrait que l'ensemble des aliments offerts dans les installations sportives sur le territoire de Sherbrooke laissait peu de place à des choix santé. Ainsi, le Service des sports, de la culture et de la vie communautaire a reçu le mandat d'élaborer une politique alimentaire visant à soutenir les concessionnaires d'alimentation dans l'adoption d'une offre alimentaire saine.

2 Contexte

Considérant qu'un environnement alimentaire sain va de pair avec la pratique d'activités physiques et que la plupart des aliments offerts dans les infrastructures sportives sont de faible valeur nutritive, il est nécessaire de positionner la saine alimentation à l'intérieur des installations sportives ainsi que lors des événements publics et des fêtes populaires se déroulant sur le territoire sherbrookois.

3 But

La Ville de Sherbrooke adopte cette politique dans le but de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'alimentation offerte, de créer des environnements favorables à une saine alimentation et enfin, de faciliter l'accès à des aliments sains dans ses infrastructures sportives, lors des événements publics et des fêtes populaires, en accord avec sa mission et ses responsabilités.

4 Portée

La présente politique concerne toutes les activités associées à l'alimentation se déroulant dans une infrastructure sportive, lors d'un événement public ou d'une fête populaire sur le territoire de la ville de Sherbrooke. La présente politique concerne également les points de services d'aliments et de boissons (restauration, machines distributrices et toute autre activité impliquant le service d'aliments, qu'elle soit de nature commerciale ou non), destinés aux citoyens, aux participants ou aux utilisateurs.

5 Principes directeurs

Les principes directeurs suivants ont guidé l'élaboration de la présente politique :

- La **promotion du bien commun** qui fait référence à un environnement alimentaire sain.
- Les **concepts de responsabilité et de cohérence** qui réfèrent à la mission fondamentale des sports, laquelle vise à contribuer à l'amélioration et au maintien d'un mode de vie actif qui fait partie de saines habitudes de vie, dont une alimentation équilibrée.
- Le **principe d'exemplarité** qui concerne la Ville de Sherbrooke. À l'instar de l'ensemble des concessionnaires, celle-ci doit en effet faire figure de modèle et servir d'exemple à l'égard de la saine alimentation.
- Les **principes du développement durable** qui s'intègrent à l'adoption de pratiques visant à améliorer l'environnement alimentaire, comme ils sont définis par la troisième action du *Plan d'action de développement durable 2009-2013 - Prévenir et agir, pour la santé de notre avenir*, du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

6 Orientations

Orientation 1

Offrir des repas et des collations de haute valeur nutritive

- Offrir des collations ou des repas composés d'aliments issus des quatre groupes du Guide alimentaire canadien.
- Réduire l'offre de produits contenant des gras trans et saturés.
- Offrir des aliments ayant une teneur élevée en fibres alimentaires, comme les produits à grains entiers.
- Réduire l'offre d'aliments et de boissons ayant une teneur élevée en sodium.
- Privilégier l'eau, le lait et les jus sans sucre ajouté comme boissons.



- Augmenter l'offre de fruits et de légumes peu transformés (frais, surgelés, en conserve, etc.).
- Limiter les aliments dont la liste des ingrédients commence par le mot « sucre ».
- Interdire la vente de boissons énergisantes.

Orientation 2

Intégrer les principes du développement durable à l'ensemble des activités des services alimentaires

- Privilégier l'utilisation de vaisselle et d'ustensiles compostables ou recyclables lorsque l'emploi de vaisselle durable est impossible.
- Participer à la collecte de matières recyclables et compostables.



Orientation 3

Favoriser l'accessibilité physique à une variété d'aliments de haute valeur nutritive

- Aménager et mettre en valeur l'offre alimentaire afin de favoriser l'accès physique à des aliments de haute valeur nutritive.

Orientation 4

Promouvoir la saine alimentation auprès des clientèles des services alimentaires

- Promouvoir la saine alimentation et l'acceptation de la politique alimentaire auprès des concessionnaires, des partenaires et des usagers.
- Promouvoir une saine alimentation en harmonie avec les préférences alimentaires des individus et des communautés culturelles (ex. : végétarisme et personnes souffrant d'allergies alimentaires).
- Promouvoir la saine alimentation auprès des organisateurs d'événements publics et de fêtes populaires.

Orientation 5

Assurer le développement des compétences du personnel

- Offrir des programmes d'information et de formation à l'intention du personnel des services alimentaires.
- Soutenir les responsables de concessions dans le développement de leurs connaissances et de leurs compétences.

7 Stratégies d'intervention

Trois stratégies d'intervention interreliées et interdépendantes sont à la base du plan d'action qui sera mis en œuvre par le service municipal concerné. Le succès repose sur la capacité d'agir en cohésion et en partenariat avec les intervenants de tous les niveaux.

- Rédiger et réaliser un plan d'action en accord avec la politique.
- Créer des environnements favorables à une saine alimentation.
- Renforcer les partenariats et la collaboration avec le milieu.

8 Orientations pour établir les priorités

La politique alimentaire sera l'objet d'un plan d'action qui permettra de définir concrètement des cibles et des actions à mettre en œuvre. Ce plan sera réalisé en se basant sur les orientations suivantes :

- Le plan établira une progression des changements, facilitant ainsi la participation de tous les acteurs et de tous les bénéficiaires aux modifications proposées.
- La priorité sera, en première phase, d'élargir les choix alimentaires par l'intégration d'aliments à la fois savoureux et nutritifs.
- Les priorités d'intervention seront établies en tenant compte de la fonction principale des infrastructures, comme la pratique d'activités sportives ou de la clientèle cible pour les événements et les fêtes.
- L'importance des actions mises en œuvre sera établie en fonction des fréquences (activité quotidienne, régulière, d'occasion ou d'exception).





9 Champs d'application

9.1 Service des sports, de la culture et de la vie communautaire : infrastructures sportives (restaurants et machines distributrices)

Bonifier l'offre alimentaire dans l'ensemble des infrastructures sportives et lors d'événements sportifs, de façon à offrir des aliments sains. Faire le lien entre une saine alimentation et l'activité physique.

- Offrir des aliments savoureux et de qualité issus des quatre groupes du *Guide alimentaire canadien*.
- Introduire l'offre de fruits et de légumes peu transformés (frais, surgelés, en conserve, etc.).
- Privilégier l'eau, le lait et les jus de fruit sans sucre ajouté comme boissons.
- Réduire l'offre des boissons avec sucre ajouté.
- Réduire les fritures et les aliments ayant une forte teneur en gras trans et saturés.
- Réduire l'offre d'aliments avec sucre comme premier ingrédient (chocolats, bonbons, etc.).
- Réduire la teneur en sodium des aliments offerts.

9.2 Arrondissements : événements publics et fêtes populaires

Bonifier l'offre d'aliments sains, en lien avec les orientations de la présente politique, dans les événements publics et les fêtes populaires organisés par la Ville de Sherbrooke ou en partenariat avec elle.

- Introduire l'offre de fruits et de légumes peu transformés (frais, surgelés, en conserve, etc.).
- Privilégier l'eau, le lait et les jus de fruit sans sucre ajouté comme boissons.
- Réduire l'offre des boissons avec sucre ajouté.
- Réduire les fritures et les aliments ayant une forte teneur en gras trans et saturés.
- Réduire l'offre d'aliments avec sucre comme premier ingrédient (chocolats, bonbons, etc.).
- Réduire la teneur en sodium des aliments offerts.

10 Modalités de suivi

Pour assurer le suivi de la politique alimentaire, la Ville prévoit les mesures suivantes :

- Utiliser les mécanismes en place pour soutenir les responsables de concessions alimentaires et les organisateurs d'événements afin de répondre à leurs questions et à leurs préoccupations concernant la politique alimentaire.
- Diffuser les avancés en matière de saines habitudes alimentaires aux différents responsables et organisateurs d'événements.
- Informer le personnel, les partenaires et les visiteurs au sujet de l'implantation d'une politique alimentaire en lien avec les plans d'intégration et de communication.
- S'assurer de l'application de la politique auprès de différentes concessions sur son territoire.

11 Rôle et responsabilités

- Le Service des sports, de la culture et de la vie communautaire et les arrondissements sont responsables du suivi et de la mise à jour de la présente politique. Ils sont également responsables d'en assurer la mise en œuvre initiale et d'effectuer le suivi de son application.





12 Approbation et révision de la présente

La présente politique entre en vigueur le 4 février 2013, après son adoption par le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke.

Les gestionnaires de concessions alimentaires et les organisateurs d'événements recevront un exemplaire de cette politique et du plan d'action les concernant dès son entrée en vigueur.

13 Conclusion

L'alimentation est un acte essentiel au maintien de la vie humaine. Elle s'inscrit non seulement dans la nécessité de combler un besoin physiologique, mais aussi dans notre rapport avec la nature et l'ensemble des savoirs et des technologies qui rendent une variété extraordinaire de produits et de services accessibles.

La politique alimentaire est conçue dans l'esprit d'une communauté consciente des avantages qui lui sont offerts et soucieuse de les préserver, au bénéfice de tous.

Remerciements

Nous tenons à remercier Isabelle Côté, chargée de projet au Service des sports, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Sherbrooke ainsi que toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de cette politique.

Partenaires

L'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé

Amélie Boulanger, nutritionniste

Collaborateurs

Responsables de concessions alimentaires :

Agathe Letendre, directrice générale du centre multisports Roland-Dussault

Armand Laroche, gestionnaire de la station de ski du mont Bellevue

Hélène Daneau, directrice générale de Café CAUS

Lorraine Lauzier, coordonnatrice des services alimentaires chez Sercovie

Mario de Lafontaine, directeur de site du centre récréatif de Rock Forest

Maryse Vigneault, coordonnatrice de l'aréna Philippe-Bergeron

Richard Leclerc, responsable de la cantine du club de football Les Bulldogs, au parc Sylvie Daigle - terrain synthétique

Représentants des arrondissements :

Alexandre Valade, Arrondissement de Brompton

Stéphane Bilodeau, Arrondissement de Fleurimont

Marie-Frédérique Tremblay, Arrondissement de Jacques-Cartier

Judith Gagnon, Arrondissement de Lennoxville

Jocelyn Tremblay, Arrondissement du Mont-Bellevue

Fabien Dubois, Arrondissement de Rock Forest–Saint-Élie–Deauville

Ouvrages consultés

Gouvernement du Québec (2013). *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, Investir pour l'avenir (PAG)*. www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca.

Coalition québécoise sur la problématique du poids. (N.D.) *Offre alimentaire améliorée dans les arénas*. www.cqpp.qc.ca/fr/priorites/alimentation-dans-les-villes.

Ville de Gatineau. (2012, 10 décembre). *Politique alimentaire de la Ville de Gatineau. Pour des choix santé!* www.gatineau.ca/docs/la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_alimentaire/politique_alimentaire.fr-CA.pdf.

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. *La santé au menu - Guide d'accompagnement en aréna*.



